



Communiqué

Session 2021 du baccalauréat L'impossible travail demandé aux professeurs de philosophie

Le 19 mars 2021

La mise en œuvre de la réforme du baccalauréat imposera cette année aux professeurs de philosophie de corriger l'épreuve écrite de philosophie qui se tient le jeudi 17 juin, de siéger *en même temps* dans les jurys du Grand oral du 21 juin au 2 juillet, puis d'assurer les épreuves orales de contrôle de philosophie et de la spécialité « Humanités, littérature et philosophie » du 7 au 9 juillet. **Cette tâche est impossible.**

La DGESCO prévoit de demander aux Divisions des examens et concours que les correcteurs de philosophie convoqués pour le Grand oral soient déchargés d'une partie de leurs copies¹. Cette prétendue « solution », si elle était effectivement mise en œuvre, ne changerait pourtant rien à la double charge de travail à laquelle les professeurs de philosophie sont condamnés : ils devront toujours, après des journées entières d'interrogations orales, corriger les copies dématérialisées sur l'écran de leur ordinateur². Elle aura également pour effet d'alourdir encore la charge de correction des collègues qui ne seront pas convoqués pour le Grand oral.

Avec plusieurs dizaines de milliers de signataires de la pétition qu'elle a lancée en novembre dernier, la Conférence des associations de professeurs spécialistes a demandé de déplacer à juin les épreuves de spécialités prévues en mars et de suspendre le Grand oral³. C'est le contraire qui a été décidé, au motif qu'il serait impossible aux enseignants de corriger une épreuve écrite et de faire passer le Grand oral. C'est pourtant cette double tâche, que le ministère veut imposer aux professeurs de philosophie.

Pareil mépris du ministère pour le travail des professeurs et des élèves est sans équivalent. Il conduit à fragiliser davantage encore l'épreuve de philosophie, isolée au mois de juin. Après Parcoursup qui polarise l'année de terminale, et alors que 82 % du baccalauréat est déjà joué, quels élèves vont se mobiliser pour la préparer alors qu'elle ne représente que 8 % de l'examen ? Dans de nombreux établissements, on constate déjà un absentéisme inhabituel après les conseils de classe du deuxième trimestre.

L'APPEP rappelle que la tâche de correction de l'épreuve écrite de philosophie est très lourde et que les délais de correction sont notoirement insuffisants⁴.

1 <http://www.appep.net/reunion-avec-la-dgesco-et-lig/>

2 <http://www.appep.net/reunion-avec-la-dgesco-et-lig/>

3 <http://change.org/Bac2021>

4 http://www.appep.net/mat/2019/01/APPEP_RapportBac18-1.pdf

Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public

Elle continue d'alerter sur l'état d'épuisement professionnel qui atteint ou guette les personnels de l'éducation nationale et les professeurs de philosophie en particulier.

En conséquence, l'APPEP renouvelle en urgence sa demande de suspension du Grand oral.

Si celui-ci était maintenu, l'APPEP continue de demander :

- que les professeurs de philosophie convoqués pour siéger dans les jurys du Grand oral soient dispensés de la correction de l'épreuve écrite de philosophie ;
- que l'épreuve de philosophie soit avancée de deux semaines pour garantir une correction sereine de leur lot de 150 ou 200 copies⁵.

L'APPEP soutiendra tous les collègues convoqués pour la correction de l'écrit de philosophie qui refuseront de siéger dans les jurys de Grand oral.

⁵ <http://www.appep.net/reunion-avec-la-dgesco-et-lig/>